

# RÉUNION DE QUARTIER CENTRE



22 FÉVRIER  
2024

[colmar.fr](http://colmar.fr)





Cœur historique de la ville, le quartier Centre est doté d'une richesse patrimoniale exceptionnelle. C'est aussi un quartier vivant, où il fait bon vivre, grâce au dynamisme de ses commerces et à la diversité de son offre culturelle et de loisirs.

Le quartier Centre correspond au centre historique de la ville qui s'est formé dès le 13<sup>e</sup> siècle à partir des deux noyaux primitifs de l'Oberhof (à l'emplacement de l'actuel lycée Bartholdi) et du Niederhof (entre la rue Mercière et la Grand'rue). Il s'est particulièrement développé au cours du 16<sup>e</sup> siècle.



### Le saviez-vous ?

Au Moyen Âge et jusqu'au 18<sup>e</sup> siècle, des cimetières entouraient la Cathédrale Saint-Martin. Le dernier a été fermé en 1770.

### La cité judiciaire

En 1698, grâce à l'installation du Conseil souverain, Colmar est élevée au rang de capitale judiciaire alsacienne. Le Conseil souverain a été créé par Louis XIV à la suite de la réunion de l'Alsace à la France : c'est à la fois une cour supérieure de justice et un parlement provincial. Il siégeait dans le bâtiment de l'actuel palais de justice, place du Marché-aux-Fruits.

L'État va investir 100 millions d'euros pour construire une cité judiciaire à l'emplacement de l'ancienne prison, attenante au palais de justice. Une décision importante pour Colmar et pour le maintien des services publics en centre-ville.

# UN QUARTIER À VIVRE

## Un centre-ville apaisé La nouvelle place de la Cathédrale

La Ville de Colmar a procédé au réaménagement de la place de la Cathédrale au cours de l'année 2023. Longtemps dévolue au stationnement, la place s'est transformée en jardin. Elle a été piétonnisée et végétalisée à l'aide de multiples aménagements paysagers, appelant à la déambulation et à la contemplation. La place de la Cathédrale bat désormais au rythme du quotidien de ses habitants.



La place de la Cathédrale côté sud

## Une place de choix pour les mobilités douces



Le Centre-ville donne une place de choix aux mobilités douces. Une partie importante du quartier est piétonnisée : rue des Clefs, rue des Marchands, etc. En 2023, l'aire piétonne a été étendue de la rue Étroite (à partir de la

rue des Artisans) jusqu'à la place Jeanne-d'Arc, englobant ainsi la place de la Cathédrale.

Les déplacements à vélo sont facilités grâce aux nombreuses **pistes cyclables**. Le boulevard Saint-Pierre a été doté en 2023 de pistes cyclables, à l'image de celles du Champ-de-Mars, du Général-Leclerc, des rues Schwendi et de l'Est.

Mise en place en 2019, la **navette gratuite "Cœur de ville"** permet aux habitants de se déplacer en bus dans le centre-ville et jusqu'à la gare. Trois minibus électriques circulent du lundi au samedi.

## Les commerces de proximité



Le quartier est connu pour son dense tissu commercial : environ **800 boutiques et restaurants** y sont installés. Le **Marché couvert** de Colmar, restauré en 2010, est un marché permanent rassemblant une vingtaine de commerçants : boucher, maraîchers, boulanger, restaurants, etc. De quoi remplir votre panier de produits frais et locaux !



Le Marché couvert



La navette "Cœur de ville"

## Grandir et s'instruire



Le Centre compte **8 écoles** (élémentaires ou maternelles) et **4 crèches**, l'idéal pour trouver un mode de garde ou scolariser ses enfants. Il est aussi doté de plusieurs établissements d'enseignement secondaire : public (lycée Auguste Bartholdi, collège Victor Hugo) ou privés.

**21 %**



Le quartier Centre est l'un des plus attractifs en termes de création de nouveaux logements. Selon l'Observatoire du Territoire, **21 %** des nouveaux logements créés à Colmar entre 2017 et 2023 l'ont été dans ce quartier. Pour rappel, la Municipalité a mis en place en 2022 des réglementations strictes limitant la création de meublés de tourisme.

## Sortir et s'épanouir



Envie de voir une pièce de théâtre ? Une exposition ? Faire du sport ? Vous avez le choix !

- **Les musées** : Musée Unterlinden, Musée Bartholdi, Musée d'histoire naturelle et d'ethnographie et Musée du jouet.
- Le **Théâtre municipal**, la **Comédie de Colmar** et l'**Espace d'art contemporain André-Malraux**, pour vos sorties culturelles.
- **2 bibliothèques** : le Pôle média-culture Edmond-Gerrer et la Bibliothèque des Dominicains (pourvue également d'un **espace muséal**).
- Les établissements d'enseignement artistique : le **Conservatoire** (musique et théâtre) et l'**École d'arts plastiques**.
- La **Maison de associations**, à l'ancienne manufacture, qui rassemble une centaine d'associations.
- Les **équipements sportifs**, notamment le gymnase et le plateau sportif de la Montagne-verte.



Le Conservatoire

# DES TRAVAUX POUR UN MEILLEUR CADRE DE VIE

La collectivité réalise régulièrement des travaux dans le quartier Centre. Des chantiers qui permettent d'entretenir les voiries, renouveler les réseaux d'eau et d'assainissement, améliorer l'éclairage public ou favoriser les espaces verts. **Voici les opérations les plus importantes réalisées en 2022 et 2023.**

## Voirie et éclairage public

### 2022 : boulevard Saint-Pierre et rue Bruat

Des travaux de réaménagement de voirie ont été réalisés dans ces deux rues. **Le pont de la Lauch** a été totalement rénové.

*Coût total : 2,5 millions €*

De nouvelles installations d'éclairage public ont été mises en place.

*Coût : 391 000 €*



Le boulevard Saint-Pierre

## Le réaménagement de la place de la Cathédrale

Dans le cadre de son réaménagement, **la place de la Cathédrale** est devenue piétonne début 2023.

D'importantes fouilles archéologiques, riches en découvertes, ont été réalisées par l'INRAP en 2022 et 2023.

L'ensemble de l'espace public a été réaménagé, le cours d'eau rénové.

L'éclairage public de la place a également été remplacé, et des bornes pour les commerçants du marché non sédentaires ont été installées.

Végétalisation et verdissement ont été les mots d'ordre des réalisations effectuées **place de la Cathédrale**. Le côté sud de la place est désormais un espace apaisé et propice à la détente. Le côté nord est aujourd'hui un véritable lieu de vie avec ses arbres et bancs.

*Le coût global du réaménagement de la place de la Cathédrale s'élève à 8 millions d'euros.*

## Patrimoine



### Cathédrale Saint-Martin

Concernant la réhabilitation du bâtiment extérieur de la Cathédrale, des études ont été réalisées en 2023 pour un démarrage des travaux de restauration en 2024. Durée des travaux 6 ans.

*Coût en 2023 : 305 389 €*

# DES TRAVAUX POUR UN MEILLEUR CADRE DE VIE

## Électricité

De nombreuses rues ont été concernées par des travaux de raccordement ou renforcement électrique. En 2022 : **rue des Poilus, place de la Cathédrale, rue Vauban, rue des Roses, place des Martyrs de la Résistance.**

Coût : 301 500 €

## Enseignement



D'importants travaux ont été réalisés dans les écoles, pour accueillir les élèves et le personnel dans les meilleures conditions : rénovation énergétique, accessibilité, sanitaires, faux plafonds, éclairage LED, revêtements, peinture, etc. Ces opérations se sont déroulées dans les écoles **des Roses, Sainte-Anne, Oberlin, Hirn, Saint-Nicolas, Rousseau, Wickram.**

Coût : 714 200 €

## Eau et assainissement

En 2022, les réseaux d'eau et d'assainissement du **boulevard Leclerc, des rues Turenne et Bruat** ont bénéficié de travaux. En 2023, les réseaux ont été renouvelés **place de la Cathédrale, rues des Prêtres et Étroite.**

Coût : 761 000 €

## Culture

### 2022 : réouverture de la Bibliothèque des Dominicains

Depuis juin 2022, les Colmariens et tous les curieux ont pu redécouvrir gratuitement la **Bibliothèque des Dominicains de Colmar.** Les travaux de restauration ont permis de transformer le bâtiment en un pôle exceptionnel dédié au livre et à son histoire, du Moyen Âge jusqu'à aujourd'hui.

*Le coût global du projet s'élève à 20 millions d'euros*



La Bibliothèque des Dominicains

# VOS ÉLUS À VOTRE ÉCOUTE



**Éric Straumann**  
Maire de Colmar  
Président de Colmar Agglomération



**Odile Uhlich-Mallet**  
1<sup>re</sup> Adjointe au Maire de Colmar  
En charge de l'urbanisme, de l'équité territoriale et de la transition énergétique



**Pascal Sala**  
En charge du commerce, de l'artisanat et de l'occupation du domaine public



**Sybille Berthet**  
En charge de la jeunesse, de l'enfance et de l'éducation



**Christian Meistermann**  
En charge de la voirie, de l'espace public, du développement durable, des espaces verts et des milieux naturels



**Nathalie Prunier**  
En charge de la solidarité, des personnes âgées, du handicap et de la santé



**Michel Spitz**  
En charge de la culture, des arts et du patrimoine



**Frédérique Schwob**  
En charge de l'attractivité, du marketing territorial et de l'innovation

# VOS ÉLUS À VOTRE ÉCOUTE



**Olivier Zinck**

En charge des finances, de la prospective budgétaire, de la commande publique et des affaires juridiques



**Michèle Sengelen-Chiodetti**

En charge de la vie citoyenne, des affaires civiles, des ressources humaines et des relations internationales



**Barbaros Mutlu**

En charge des sports et des loisirs



**Emmanuella Rossi**

En charge de la sécurité et de la médiation



**Frédéric Hilbert**

En charge de la mobilité douce et urbaine et des déplacements à vélo



**Alain Ramdani**

En charge de la politique de la Ville

## INFORMATIONS PRATIQUES

### Mairie de Colmar

Tél. 03 89 20 68 68

Ouverte du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h30

Permanence le vendredi jusqu'à 19h (pour l'état civil et les titres d'identité)

### Antenne ouest (annexe)

Tél. 03 89 79 51 93

Ouverte du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h

### LES NUMÉROS UTILES

Police : 17

Pompiers : 18

Samu : 15



## LES SERVICES EN LIGNE

*De nombreuses démarches administratives sont désormais réalisables en ligne par les usagers : des démarches simples et rapides, qui évitent les temps d'attente à la Mairie !*

*L'ensemble de ces démarches peut bien sûr être effectué directement à la Mairie.*

### Besoin d'une carte d'identité ou d'un passeport ?

**Attention, les délais peuvent s'allonger suivant les périodes de l'année. Comptez quatre à six semaines pour obtenir un nouveau titre.**

#### Mode d'emploi :

Pour une carte nationale d'identité ou un passeport, effectuez une pré-demande en ligne sur [passeport.ants.gouv.fr/](http://passeport.ants.gouv.fr/) puis prenez rendez-vous sur [eservices.colmar.fr](http://eservices.colmar.fr)

Vous pouvez également venir directement en Mairie, mais le temps d'attente est variable.



### Actes d'état civil

Demandes d'actes de naissance, de mariage ou de décès, effectuez directement votre demande en ligne, rendez-vous sur [colmar.fr](http://colmar.fr)

### Inscription sur les listes électorales

**Cette inscription est nécessaire pour faire valoir son droit de vote.**

#### Mode d'emploi :

Inscrivez-vous en ligne, grâce au téléservice disponible sur [service-public.fr](http://service-public.fr) sur présentation d'un justificatif d'identité et d'un justificatif de domicile numérisés.

### Recensement citoyen

Tout jeune français à l'obligation de se faire recenser dès ses 16 ans.

N'oubliez pas cette démarche, et rendez-vous sur [colmar.fr](http://colmar.fr), rubrique *Démarches en ligne*.

### Pré-demande de Pacte civil de solidarité

#### Mode d'emploi :

Saisissez directement les informations pour votre pré-demande de PACS sur [service-public.fr](http://service-public.fr)

## Mairie de Colmar

Les **services (hors démarches administratives)** de la Mairie vous accueillent du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h30.

Les services "**état civil**" et "**élections/fichier domiciliaire**" vous accueillent du lundi au jeudi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h30 et le vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 19h.

Retrouvez tous les services et informations pratiques pour les habitants, culture, jeunesse et sport, économie et environnement sur le site Internet **colmar.fr**

Envie de sortir à **Colmar** ? Consultez l'**agenda** des spectacles, manifestations, concerts, sorties, expositions de **Colmar** et sa région sur **agenda.colmar.fr**

## Ramassage des ordures ménagères et biodéchets

Le service gestion des déchets de Colmar Agglomération assure l'enlèvement des ordures ménagères sur Colmar. Les déchets sont enlevés deux fois par semaine. La collecte est effectuée le matin à partir de 5h40. Les bacs doivent être sortis la veille à partir de 20h et rentrés après le passage du véhicule de collecte pour ne pas encombrer les trottoirs. Des rattrapages de collecte sont réalisés lors des jours fériés.

Retrouvez les calendriers de ramassage sur le site : **agglom-colmar.fr/collecte-dechets**

## Ateliers municipaux

Aux ateliers municipaux et communautaires, vous pouvez vous procurer tout le matériel nécessaire au tri des déchets : votre badge déchetterie, un bio seau, des sacs biodéchets, des cabas de tri (bouteilles et plastique), un composteur, les récipients de collecte (ordures et biodéchets) et le guide du tri. Les agents vous accueillent dans un tout nouveau bâtiment, moderne et fonctionnel, accessible à tous.



1 avenue de la Foire aux vins

Tél. 03 89 24 66 99

Lundi : de 8h30 à 12h

Mardi au jeudi : de 8h30 à 12h  
et de 14h à 17h30

Vendredi : de 8h30 à 12h  
et de 14h à 17h



Rue des Clefs, années 1970 - Archives municipales de Colmar / DR